



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2023 – 17H
MOLINES EN QUEYRAS**

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à Christian FOUQUE), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à Valérie GARCIN).

Secrétaire de séance : BONNIN Gilbert.

1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2022.

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 14 décembre 2022.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Convention pour les nocturnes pour la saison 2022-2023 avec la Régie Syndicale des Stations du Queyras.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire, chaque année, de signer une convention avec la Régie Syndicale des Stations du Queyras en ce qui concerne les animations nocturnes du domaine skiable. Elle précise les termes de la convention.

Vote : Pour à l'unanimité

3/ Convention de prise en charge des forfaits saison pour les scolaires de moins de 18 ans dans le Guillestrois-Queyras – Hiver 2022/2023.

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'avant la saison d'hiver une convention est signée avec la Régie Syndicale des Stations du Queyras en ce qui concerne la prise en charge des forfaits saison pour les scolaires de moins de 18 ans. Elle rappelle les éléments contenus dans la convention.

Vote : Pour à l'unanimité

4/ Budget Eau – reste à réaliser.

Madame le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'assurer les mandatements des dépenses engagées au cours des derniers mois de l'exercice 2022.

Pour le Budget Eau, Madame le Maire propose uniquement de reporter les montants des restes à réaliser suivants sur l'exercice 2023 pour le Budget Eau :

Dépenses : 55 000 €

Recettes : 0 €

Vote : Pour à l'unanimité



5/ Budget Commune – reste à réaliser.

Pour le Budget Commune, Madame le Maire propose uniquement de reporter les montants des restes à réaliser suivants sur l'exercice 2023 :

Dépenses : 374 005.86 €

Recettes : 151 571.31 €

Vote : Pour à l'unanimité

6/ Budget Luge – reste à réaliser.

Pour le Budget Luge, Madame le Maire propose uniquement de reporter les montants des restes à réaliser suivants sur l'exercice 2023 :

Dépenses : 20 000 €

Recettes : 0 €

Vote : Pour à l'unanimité

7/ Attribution du marché de travaux de mise en conformité des captages.

Madame le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été publié le 16/12/22.

La date et l'heure limites de réception des plis ont été fixées au 27/01/23 à 12h00.

Madame le Maire rappelle que la remise des plis a eu lieu et que le Bureau d'Etude Hydrétude a examiné les différentes offres. La consultation a fait l'objet d'un lot unique.

Après analyse des différentes offres par le Bureau d'Etude, il résulte que le lot unique est attribué à l'entreprise « ALPES DURANCE TRAVAUX » pour un montant de 54 296.00 € HT.

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses :

- **Installation des pompiers dans le nouveau garage communal :** elle est prévue vendredi 3 février 2023.
- **Ancien garage communal :** 3 candidatures ont été reçues. La commission chargée de l'instruction des dossiers se réunira prochainement et recevra les candidats pour leur permettre de présenter leurs projets. Les membres de la commission sont les suivants : Christian FOUQUE, Valérie GARCIN, Serge CHALLOT, Mathieu GICQUEL, Carole ARMANET.
- **Adressage :** les plaques de rue sont en cours d'installation, plusieurs hameaux sont déjà terminés.
- **Déneigement des bornes à incendie :** les habitants sont invités à déneiger la borne se trouvant à proximité de leur domicile.
- **Restauration du plancher de l'Eglise :** la consultation est en cours (date limite 6/02/2023 à 12h).
- **Traversée du Queyras :** les coureurs sont passés en plein cœur du hameau de la Rua. Le passage dans le hameau a apporté une ambiance conviviale, les participants ont beaucoup apprécié. Pour permettre la réouverture des voies communales à la circulation, les accès ont été dégagés avec une grande réactivité (3 engins).
- **Dates à venir :**
 - Réunions de travail : Vendredi 10 février à 9h, Lundi 20 février à 14h, Mercredi 15 mars à 13h30,
 - Conseils Municipaux : Mardi 7 mars à 9h, Mardi 28 mars à 17h.

Fin de la séance à 18h45.

Le Maire
GARCIN Valérie

